

Berne, le 28 mai 2019

Communiqué de presse

«Handicap & politique 2/19»

**7^e révision de l'AI: le Conseil fédéral veut un «développement continu»,
AGILE.CH le prend au mot!**

Placer l'être humain au centre des préoccupations, soutenir réellement les personnes et les familles fragilisées en raison d'une maladie et/ou d'un handicap, reconsidérer le système de sécurité sociale sous l'angle de la confiance au lieu de la méfiance: telle est notre vision d'un véritable développement continu de l'assurance-invalidité (AI).

Les assurances sociales ont pour but d'assurer la sécurité financière des personnes qui ne sont pas à même de réaliser un revenu par leurs propres moyens, et de leur permettre de vivre dans la dignité. Conseil fédéral et Parlement ont toutefois tendance à perdre de vue cette visée. La 7^e révision de l'AI a beau être appelée «développement continu», le Conseil national vient d'affubler le projet gouvernemental de mesures d'économies aussi incohérentes qu'inhumaines. Développer ou économiser, il faut choisir. Ce choix a d'ailleurs été fait pour les prestations complémentaires, qui viennent d'être amputées de près d'un demi-milliard de francs.

Comment échapper à cet engrenage? En repensant le système de fond en comble. Les personnes en situation de handicap et leurs proches foisonnent d'idées pour développer l'AI et l'ensemble du système de sécurité sociale. Ce nouveau numéro de «[Handicap & politique](#)» vous en offre un florilège.

Politique sociale

AGILE.CH tire le bilan des décisions parlementaires de la session de printemps et de leur lot de baisses de prestations, durcissement des conditions d'octroi et renforcement des contrôles. Nombreuses sont les personnes concernées – notamment les familles – qui devront encore se serrer la ceinture, pour autant qu'elles en aient encore une! En bref: mieux vaut être riche et bien portant que pauvre, handicapé et vivant en famille.

Contact:

Catherine Rouvenaz, secrétaire romande

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicaps

031 390 39 39 / catherine.rouvenaz@agile.ch / www.agile.ch

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap s'engage pour l'égalité, l'inclusion et la sécurité matérielle des personnes en situation de handicap depuis 1951. La faïtière défend les intérêts de ses 41 organisations membres en œuvrant pour l'élaboration d'une politique nationale du handicap. Ces organisations sont dirigées par des personnes concernées et représentent tous les groupes de handicap ainsi que les proches.